

Total Raffinage France

Raffinerie de Grandpuits
GPS/HSE/QUA-13-004

**DECLARATION DES PERFORMANCES
BITUMES ROUTIERS
RAFFINERIE DE GRANDPUITS**

(Selon le Règlement européen des Produits de Construction (RPC) 305/2011)

N° : PG-CPR2013-GPS-001

1. Code d'identification unique du produit type :
✚ **Bitumes routiers 35/50 à 160/220**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11(4) :
✚ **AZALT 35/50, 50/70, 70/100, 100/150, 160/220**
✚ **AQUALT 70/100, 160/220**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
✚ **Construction et entretien des chaussées routières, des pistes d'aéroports et autres chaussées**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11(5) :
✚ **TOTAL Raffinage France**
Raffinerie de Grandpuits
BP 13 – 77720 MORMANT

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12(2) :
✚ **Non applicable**

6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément au RPC, Annexe V :
✚ **Système 2+**

Adresse postale : B.P. 13 - 77720 Mormant
Tél. + 33 (0) 1 60 67 90 00 - Fax + 33 (0) 1 60 67 90 01

TOTAL RAFFINAGE FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 050 000 euros
Siège social : 2, Place Jean Miller - La Défense - 92400 Courbevoie
SIREN : 529 221 749 RCS NANTERRE
Locataire-gérant de TOTAL RAFFINAGE MARKETING

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

↓ **AFNOR Certification (Organisme Notifié No. 0333) a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine (selon le système 2+) et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine.**

8. Performances déclarées des bitumes routiers AZALT et AQUALT

Caractéristiques essentielles	Performances						Spécifications techniques harmonisées
	Unités	35/50	50/70	70/100	100/150	160/220	
Consistance à température intermédiaire de service	0.1 mm	35 à 50	50 à 70	70 à 100	100 à 150	160 à 220	EN 12591:2009
Consistance à température élevée de service	°C	50 à 58	46 à 54	43 à 51	39 à 47	35 à 43	
Durabilité pour la consistance aux températures intermédiaire et élevée de service	%	≥ 53	≥ 50	≥ 46	≥ 43	≥ 37	
	°C	≤ 8	≤ 9	≤ 9	≤ 10	≤ 11	
Fragilité à basse température de service	°C	≤ -5 ou NPD (1)	≤ -8 ou NPD (1)	≤ -10 ou NPD (1)	≤ -12 ou NPD (1)	≤ -15 ou NPD (1)	
Dépendance de la consistance avec la température	-	-1.5 à 0.7 ou NPD (1)	-1.5 à 0.7 ou NPD (1)	-1.5 à 0.7 ou NPD (1)	-1.5 à 0.7 ou NPD (1)	-1.5 à 0.7 ou NPD (1)	
	Pa.s	≥ 225 ou NPD (1)	≥ 145 ou NPD (1)	≥ 90 ou NPD (1)	≥ 55 ou NPD (1)	≥ 30 ou NPD (1)	
Substances dangereuses réglementées	-	NPD	NPD	NPD	NPD	NPD	

(1) Lorsque la caractéristique ne fait pas l'objet d'exigences réglementaires dans l'Etat Membre de destination, l'option NPD (performance non déterminée) peut être utilisée.

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Erwan KEROMEST – Le Directeur



Grandpuits, le 3 juin 2013